



Réunion de l'Assemblée Départementale
6 octobre 2023

Restructuration du Foyer de l'Enfance

Rapport n°4

Intervention Mathieu PANCIATICI

Monsieur le Président, Cher.e.s collègues,

Le rapport que vous présentez a pour but d'initier une transformation en profondeur du Foyer de l'Enfance afin de lui donner un rôle d'accueil d'urgence.

Il est aujourd'hui une pièce maîtresse et centrale de l'ASE, même s'il ne représente que 8% de l'accueil pérenne dans le département.

Vous prévoyez conformément aux orientations du schéma de l'enfance 2022, une prise en charge diversifiée, plus adaptée aux besoins des enfants accueillis.

Et, depuis la crise du Covid, certains des enfants pris en charge présentent des maux nouveaux, et notre institution doit s'adapter.

Nous entendons donc vos arguments sur la création ou la transformation de ces places, notamment en Maison de l'Enfance à Caractère Social.

Et dans les faits, nous restons ouverts à la discussion sur le sujet. Depuis deux ans que je suis élu, j'ai eu à cœur de suivre ce dossier, à me documenter sur la question et à être force de proposition. Je désire aujourd'hui, et dans l'avenir, le rester.

Néanmoins, permettez-moi au nom du groupe que je représente, d'exprimer un certain nombre d'inquiétudes au regard de la restructuration que vous envisagez.

Notre première incertitude réside dans le nombre de places finales que vous comptez donner au Foyer. 115 Aujourd'hui, 107 dans le rapport, contre 174 il y a trois ans. Cette diminution va-t-elle se poursuivre dans les années à venir ? En janvier, vous nous parliez de 90 places à termes.

Si le Foyer départemental a pour rôle d'accueillir en urgence l'ensemble des enfants entrants dans l'ASE, le nombre de places sera-t-il suffisant au regard des besoins ? Il me semble qu'il s'agit là de la question centrale de ce dossier.

Je rappelle un chiffre, au 31 août, ce sont 1 545 enfants qui ont été confiés à l'ASE.

Nous avons aussi une inquiétude sur la capacité de prise en charge des différentes structures. Cette restructuration va-t-elle créer des emplois pérennes dans l'ensemble de l'ASE, pour compenser la diminution des Equivalents Temps Plein au foyer de l'enfance ?

Ce point est d'autant plus important qu'il cristallise une tension, entraînant des répercussions directes sur les enfants accueillis.

Nous souhaitons donc que le débat s'apaise et que les transformations que vous envisagez aujourd'hui puissent se faire dans de bonnes conditions, pour les enfants comme pour le personnel.

Peut-être pourriez-vous envisager une grande consultation, pour ouvrir d'avantage le dialogue, avant d'initier cette transformation ?

Monsieur le Président, le seul objectif de cette politique réside dans le bien-être des enfants. Nous sommes tous d'accord sur ce point.

Et nous serons force de propositions pour garantir le maintien d'un accueil de qualité. Néanmoins, pour faire échos aux inquiétudes que nous exprimons, nous nous abstenons. Cela doit marquer notre position constructive sur le sujet et vous assurons de notre volonté à rester actif dans ce débat.